

Refontes tarifaires mobiles : les consommateurs paient toujours très cher les services en entrée de gamme

LOME, Togo, le 04 mai 2022

Fort de ses études qui avaient confirmé que les tarifs des forfaits voix et data sont très élevés au Togo par rapport aux pays de la zone UEMOA, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) avait vivement exhorté les opérateurs à pratiquer des tarifs plus justes et raisonnables.

Cinq (05) mois après la refonte tarifaire de Moov Africa Togo, Togo Cellulaire vient d'opérer la sienne qui fait apparaître les constats ci-après :

- En entrée de gamme, les tarifs des offres data qui sont parmi les plus élevés de la zone UEMOA sont restés inchangés. En conséquence, en se référant au prix unitaire par unité de temps (PUUT), les consommateurs à faibles revenus continuent de payer jusqu'à 500 fois plus cher leurs communications data que les autres ;
- En moyen de gamme, les tarifs ont connu une baisse moyenne de 10,3% pour les forfaits voix, 4,1% pour les forfaits mixtes et 28,8% pour les forfaits data (notamment avec l'augmentation du volume du forfait data de 5 000 F CFA qui passe de 2 Go à 4 Go) ;
- En haut de gamme, les modifications se résument à l'introduction de deux (2) nouvelles offres de 10 000 F CFA et 25 000 F CFA pour les forfaits data. L'ARCEP relève que le prix unitaire de l'offre de 25 000 F CFA est curieusement plus élevé de 33% que celui de l'offre pré existante de 15 000 F CFA.

A titre de rappel, la refonte tarifaire opérée par Moov Africa Togo en novembre 2021, a aussi maintenu ses tarifs en entrée de gamme très élevés et quasi identiques à ceux de Togo Cellulaire. Seuls ses tarifs en moyen et haut de gamme ont connu une baisse, respectivement de 32% pour les forfaits mixtes et de 45% pour les forfaits voix.

Tout en saluant la dynamique baissière amorcée par les deux opérateurs sur les tarifs des offres en moyen et haut de gamme, l'ARCEP est au regret de constater que ceux en entrée de gamme qui concentrent les offres les plus utilisées par les consommateurs à faibles revenus, restent toujours élevés. Plus globalement, ces refontes tarifaires ne sont pas encore à la hauteur des attentes exprimées par l'ARCEP suite à ses précédentes analyses.

En conclusion, il ressort que les refontes tarifaires des deux opérateurs de téléphonie mobile ne modifient pas fondamentalement les tendances révélées par les études réalisées par l'ARCEP. En effet :

- au plan régional, le Togo a toujours les tarifs parmi les plus élevés pour les forfaits data et voix mais se retrouve dans les moyennes régionales pour les forfaits mixtes ;
- au plan national, en dehors du forfait data en moyen et haut de gamme, les tarifs de Togo Cellulaire restent plus élevés que ceux de Moov Africa Togo sur les forfaits mixtes et voix.

Les études détaillées peuvent être consultées via les liens ci-après :

<https://arcep.tg/analyse-offres-avril-2022>

<https://arcep.tg/analyse-offres-mars-2022>

<https://arcep.tg/benchmark-tarifs>

